

Résolution adoptée à la séance plénière du 13 janvier 2021

## Filières stratégiques : définir et mettre en œuvre les priorités

### Déclaration du groupe CGT-FO

La crise de la covid19 a montré notre vulnérabilité et la forte dépendance de notre économie vis-à-vis de fournisseurs internationaux. Des secteurs entiers sont soumis à cette dépendance et de plus en plus de produits, pourtant essentiels, sont importés ou dépendent de composants et intrants produits ailleurs.

Après des années d’ultralibéralisme économique, nos marges de manœuvre et notre capacité de résilience aux crises se sont réduites car nombre de décisions économiques et industrielles ont été laissées au libre-choix du marché. L’Etat en tant que garant de la santé et de la sécurité de la population a été mis en défaut et c’est aujourd’hui l’ensemble de notre société qui s’en trouve affecté.

Cet avis met en lumière une situation connue, voire prévisible, depuis des décennies. Malheureusement, aucune action forte ne semble être pour le moment véritablement engagée pour inverser la dangereuse désindustrialisation de notre économie, avec toutes les pertes que cela induit en termes d’emploi, de savoir-faire, de souveraineté et d’abandon de territoires entiers, transformés en friches à ciel ouvert.

Pour le groupe FO, il est de la responsabilité des pouvoirs d’agir, vite, pour remettre notre pays sur la voie de la réindustrialisation. Il en va de notre sécurité, de notre indépendance économique et de notre capacité à assurer les productions essentielles et stratégiques pour notre économie et la satisfaction des besoins de la population.

Le groupe FO soutient donc la majorité des préconisations de cet avis. Il faut plus particulièrement, privilégier une réindustrialisations et les filières qui tiennent compte des besoins de notre société (Préco1), qui sont stratégiques à son développement et à son indépendance (Préco2), qui favorisent le maintien et la création d’emplois (préco4). Orienter ces filières stratégiques vers des activités moins polluantes avec un objectif et une démarche de développement durable est une nécessité. L’enjeu environnemental (préco3) doit constituer une opportunité pour l’innovation et le développement de produits propres et accessibles à tous. La déconstruction industrielle et le recyclage de matières premières secondaires doivent à ce titre être favorisés. Il faut également tenir compte des transformations numériques, les maîtriser et constituer un écosystème industriel plus coopératif entre les grands groupes et le tissu des autres entreprises.

L’Etat en tant qu’investisseur doit rompre avec le court-termisme et reprendre son rôle de prescripteur et d’acteur industriel. Recentraliser la décision publique, au sein d’un grand ministère de l’industrie (préco9), pour avoir une certaine cohérence décisionnelle et privilégier les arbitrages favorables à l’intérêt collectif est nécessaire. L’APE doit également être réformée et sa mission d’accompagnement des activités industrielles stratégiques renforcée (préco11). La planification qui a tant apportée au développement de notre pays doit retrouver sa place dans les politiques publiques et le Haut-Commissariat au plan doit y prendre toute sa place.

En conclusion, les défis à venir sont énormes et on ne peut les relever que collectivement en plaçant au cœur de toute stratégie industrielle et économique, le bien-être de la population.

Le groupe FO a voté pour cet avis